



Conseil de coordination du Programme

Troisième réunion
Genève, 10-11 juin 1996

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

Plan de Travail

RESUME

Présentation pour examen par le CCP, du plan de travail 1996-1997 conçu à partir du plan stratégique approuvé

- Chaque département a défini ses objectifs et les résultats attendus. A chaque secteur d'activité correspond une ligne budgétaire.
- Trois thèmes d'intérêt mutuel ont été désignés (la sexo-spécificité, les jeunes et les PVS), qui sont intégrés dans l'ensemble du programme.
- Une place importante est accordée à la collaboration technique, tant dans Appui aux pays que dans Politique, Stratégie et Recherche. La méthodologie générale et les activités ont été définies en commun..

SUITE A DONNER

- Le CCP examinera et, le cas échéant, approuvera l'orientation stratégique du plan de travail.